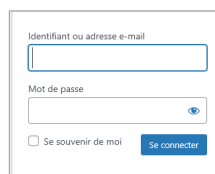


Annnonce d'un concert sur le site d'Orgue en Pays de la Loire

Temps : 5 minutes
Difficulté : facile
Version : 14 juin 2024

1. Ouvrir le site d'Orgue en Pays de la Loire : www.orguepaysdelaloire.fr
2. Dans le menu Espace adhérents, sélectionner « **Annoncer un concert** ».
3. Connectez-vous avec vos identifiants.

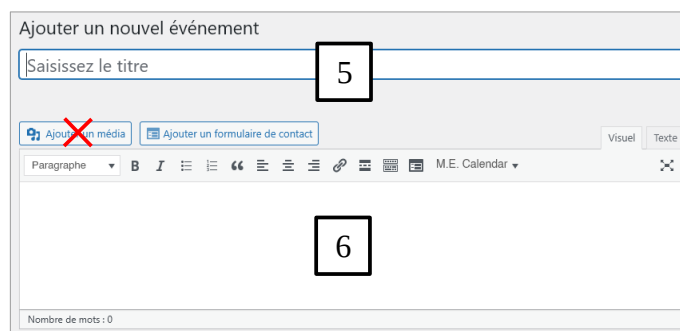
Si vous ne disposez pas d'identifiants, faites-en la demande à l'adresse calendrier@orguepaysdelaloire.fr



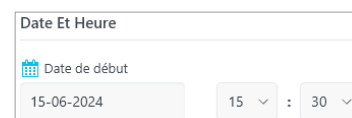
4. Dans le menu de gauche, sélectionnez « **M.E. Calendar** », puis cliquez sur « **Ajouter un événement** ».
5. Donnez un titre au concert.
Par défaut, merci de respecter la norme suivante, qui nous fera gagner beaucoup de temps pour l'édition des plaquettes papier :

*Pierre Cochereau (orgue)
ou bien
Pierre Cochereau (orgue) et Roger Delmotte (Trompette)*

6. Facultatif : la grande zone de texte vous permet de renseigner autant de détails que vous le souhaitez (programme du concert, biographie de l'artiste, contexte de l'événement, etc.)
⚠ Attention, l'ajout d'un visuel a lieu à l'étape 13 : ne pas cliquer sur « Ajouter un média ».

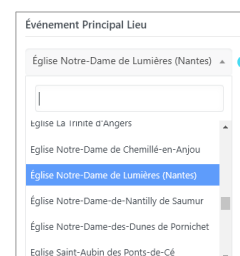


7. Dans le menu en bas à gauche, saisissez la date et l'horaire du concert.
En cliquant sur « **Méthode avancée** », vous pouvez choisir de masquer l'heure de fin pour plus de clarté à la lecture du calendrier.



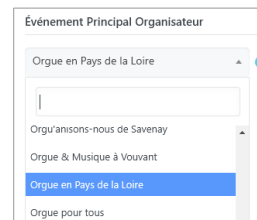
8. Dans le menu « **Lieu/Adresse** », tapez le nom de votre commune afin de sélectionner le lieu la liste.

Si le lieu du concert n'apparaît pas, merci de nous en faire part par mail : calendrier@orguepaysdelaloire.fr

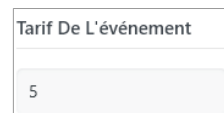


9. Dans le menu « **Organisateur** », saisissez le nom de votre association pour que vos coordonnées apparaissent automatiquement sur la fiche du concert.

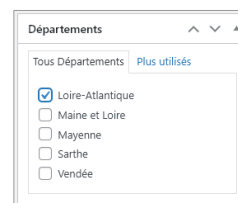
Si votre association n'apparaît pas ou si les données ne sont pas à jour, merci de nous en faire part par mail : calendrier@orguepaysdelaloire.fr



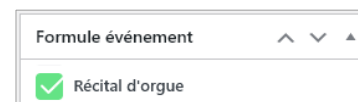
10. Si nécessaire, vous pouvez indiquer un tarif. Attention, un seul tarif est possible. En cas de tarifs multiples, vous pouvez renseigner ceux-ci à l'étape 6.



11. Dans la colonne de droite, cochez la case de votre département.



12. Dans la colonne de droite, cochez la ou les formules de votre événement. Par exemple, « **Récital d'orgue** » et « **Jour de l'orgue** » ou encore « **Orgue et trompette** ».

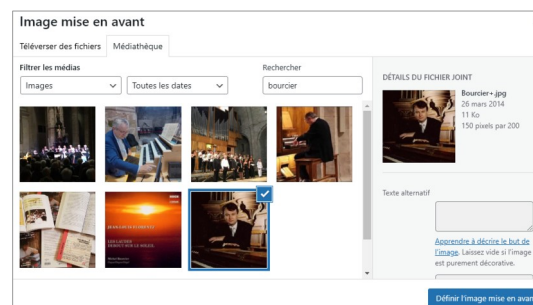


Si la formule n'apparaît pas, merci de nous en faire part par mail : calendrier@orguepaysdelaloire.fr

13. Enfin, en bas à droite de l'écran, cliquez sur le lien « **Définir l'image mise en avant** » afin de sélectionner un visuel pour votre concert. Vous arrivez dans la médiathèque du site où la barre de recherche vous permet de saisir le nom de l'artiste voulu. Deux cas de figure sont possibles :

1. La photo de l'artiste est présente dans la médiathèque.
Sélectionnez l'image voulue puis cliquez sur le bouton « Définir l'image mise en avant ».
2. La photo de l'artiste n'est pas présente dans la médiathèque.
L'onglet du haut permet de « **Téléverser des fichiers** » depuis votre ordinateur.

Afin de faciliter les recherches ultérieures et de compléter la médiathèque, merci de penser à nommer l'image importée avec le nom de l'artiste. Par exemple : Pierre-Cochereau.jpg



14. Lorsque tout est prêt, cliquez sur « **Publier** » en haut à gauche de la page. En cas d'erreur ou d'oubli, vous pourrez toujours modifier ou compléter l'événement créé.

Votre événement apparaît désormais dans le calendrier d'Orgue en Pays de la Loire, bravo !